



TRAVAUX PLACE DE RUNGIS ET RUE DE LA FONTAINE À MULARD - PHASES 3 ET 4

Dans le cadre de la démarche « **Embellir votre quartier** », vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Quoi ?

Nous végétalisons et piétonnisons la rue de la Fontaine à Mulard de sorte à créer une continuité végétale avec le square Paul Grimault et la future place de Rungis densément plantée. Nous créons une mini-forêt sur la place de Rungis et étendons les espaces piétons.

Où ?

Rue de la Fontaine à Mulard, entre la place de Rungis et la rue Albin Haller et place de Rungis, au débouché des rues Bobillot, Barrault, Boussingault, Brillat Savarin et de Rungis.

Quand ?

Du 28 avril au 28 juillet 2025

Si les travaux de la rue de la Fontaine à Mulard se termineront fin mai, ceux de la place de Rungis dureront jusqu'à la fin de l'année 2025. Les plantations seront toutes réalisées à l'hiver 2025 - 2026. En attendant des prairies fleuries seront semées dans les nouvelles jardinières.



La future place de Rungis vue depuis le débouché de la rue Barrault.
Crédits photomontage : CL Design

Comment ?

- ⚠ Création de larges bandes plantées aux pieds des arbres de la rue de la Fontaine à Mulard.
- ⚠ Plantation de 24 arbres à l'automne 2025.
- ⚠ Piétonnisation du tronçon de la rue Fontaine à Mulard compris entre la place de Rungis et la rue Albin Haller.
- ⚠ Agrandissement des trottoirs au débouché sur la Place de Rungis entre la rue Brillat-Savarin et la rue Bobillot, entre la rue Bobillot et la rue Barrault, entre la rue Barrault et la rue Boussingault, entre la rue Boussingault et la rue Brillat Savarin.
- ⚠ Désamiantage d'une petite zone au droit de la rue de Rungis et de la rue Brillat-Savarin.
- ⚠ Adaptation des ouvrages d'assainissement et de la signalisation lumineuse tricolore.
- ⚠ Déplacement de l'arrêt de la Traverse, actuellement situé au 14 place de Rungis, au 29 rue Brillat Savarin.
- ⚠ Du 20 avril au 20 mai : installation d'une nouvelle station vélib' au 98-100 rue Barrault, en remplacement de l'ancienne station vélib de la rue de la Fontaine à Mulard.

Pourquoi désamianter ?

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonné dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

Les impacts :

Durant ce chantier sur la place de Rungis :

- ⚠ Du 12 au 16 mai : fermeture du débouché de la rue Boussingault. Celle-ci sera mise en impasse depuis la rue Auguste Lançon.
- ⚠ Les 22 et 23 mai : fermeture du débouché de la rue Barrault. Celle-ci sera mise en impasse depuis la rue Auguste Lançon.
- ⚠ Du 23 au 27 juin (en journée uniquement) : fermeture du débouché de la rue Brillat Savarin. Celle-ci sera mise en impasse depuis la rue Auguste Lançon.
- ⚠ Du 23 juin au 4 juillet : mise en sens unique de la rue de Rungis depuis la rue de l'Amiral Mouchez vers la place de Rungis ; le bus 67 en direction de la porte de Gentilly sera dévié.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS
121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13^{ÈME}

MAÎTRE D'OEUVRE

AGENCE DE MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX (AMOT)

ENTREPRISES

COCHERY, CIELIS, SPIE, SIGNATURE, SETHA, TERIDEAL

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER